

n° **45**
Octobre 2018



[N]
FRANCE NUM

À LA UNE

À LA UNE 1-5

ACTUALITÉS 6-7

AGENDA 8-10

À LIRE/À VOIR 11-12



Avec France Num, accélérer la transformation numérique des entreprises

Face aux importants enjeux liés au numérique et au retard pris par nombre de TPE et PME françaises en la matière, le Gouvernement vient de lancer, via la DGE, un programme national d'accompagnement de leur transformation.

EN CHIFFRES

3,82

millions de TPE/PME en France, employant 7 millions de salariés, sont potentiellement concernées par l'initiative France Num.

1 000

activateurs sont référencés et prêts à accompagner les TPE/PME partout sur le territoire.

28

partenaires sont d'ores et déjà engagés pour accompagner les TPE/PME vers le numérique.

La DGE et Vous est une publication de la Direction générale des entreprises

ISSN 2431-1529

Directeur de la publication :
Jean-Philippe de Saint-Martin

Contact :

Charlotte Pistre

Conception, rédaction et
réalisation :

agence Pastelle

Crédits photographiques :
DR



Aurélie Gracia Victoria

DGE, cheffe du bureau des usages numériques

francenum.dge@finances.gouv.fr

« La transformation numérique est un passage obligé pour la réussite et la compétitivité des entreprises. L'initiative France Num apporte à chacune d'elles des solutions concrètes pour le franchir. »

Le secrétaire d'État chargé du Numérique et la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances ont lancé le 15 octobre dernier l'initiative France Num qui rassemble sous une bannière commune l'ensemble des actions menées par l'État, les régions et un large réseau de partenaires pour accompagner les TPE/PME vers le numérique. Après plusieurs mois de co-construction avec tous les acteurs, France Num propose une nouvelle marque pour fédérer les acteurs de l'accompagnement à la transformation numérique des entreprises, accompagner efficacement et concrètement les entreprises et les aider dans la résolution des difficultés rencontrées dans cette transformation numérique.

Un bouquet d'actions complémentaires

Ce programme s'articule autour de quatre grandes composantes : une marque forte pour fédérer les acteurs ; un réseau de conseillers au service des TPE/PME, nommés « activateurs » ; une plateforme de ressources personnalisées www.francenum.gouv.fr ainsi qu'une nouvelle offre de prêts d'un milliard d'euros pour la transformation numérique des TPE/PME. Ces prêts viseront en priorité des projets de moins de 25000 euros. Toutes ces actions complémentaires ont pour ambition d'apporter à chaque TPE et PME française les ressources nécessaires pour permettre une entrée réussie ou des progrès supplémentaires dans le monde du numérique.

Les entreprises françaises en retard... et à convaincre

La transformation numérique représente un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises. Or les entreprises françaises, en particulier les TPE et PME, sont aujourd'hui, en moyenne, en retard dans ce domaine : la Commission européenne observe en 2017 que « si la France obtient de bons résultats en matière de compétences numériques (9^e place) et d'administration en ligne (9^e place), elle est en dessous de la moyenne de l'UE pour l'intégration des technologies numériques par les entreprises (...) ». Ce retard est patent dans diverses dimensions : détention d'un site internet, utilisation d'un outil de relation client (CRM), vente en ligne, organisation interne, etc. De plus, le degré de numérisation apparaît d'autant plus faible que les entreprises sont de taille réduite. Ce phénomène est renforcé par une perception réduite de l'importance des enjeux : une enquête de Bpifrance Le Lab publiée en septembre 2017 révélait que 87 % des dirigeants de PME et d'ETI ne considéraient pas la transformation digitale comme une priorité stratégique pour leur entreprise. La mobilisation s'accroît néanmoins, en particulier dans l'industrie (en octobre 2018 un grand cabinet conseil estimait que la moitié des entreprises industrielles ont désormais une feuille de route numérique, contre un tiers en 2017). En parallèle, les consommateurs français sont parmi les plus nombreux en Europe à acheter en ligne.

La réponse France Num

Pour dépasser le niveau du simple constat, diverses enquêtes et études récentes ont permis de dégager trois principaux axes de travail pour accélérer la transformation numérique des entreprises : sensibiliser des entreprises, les accompagner dans la recherche et la mise en œuvre de bonnes solutions, et les mettre en relation avec les compétences numériques nécessaires. L'initiative France Num répond à ces trois besoins. En s'appuyant notamment sur les bonnes pratiques et retours d'expérience de pays plus en avance comme la Finlande, le Royaume-Uni ou l'Allemagne, la DGE a piloté un projet collaboratif intégrant de nombreux partenaires internes et externes. Cette démarche d'intelligence collective a abouti en particulier à la création de la plateforme www.francenum.gouv.fr.



Des solutions personnalisées

La plateforme www.francenum.gouv.fr est ouverte à tous et propose des recommandations personnalisées aux entreprises en fonction de leur secteur d'activité, de leur taille, de leur implantation et des éventuels besoins qu'elles auraient déjà identifiés. Pour la première fois, sur une plateforme unique, une TPE/PME peut :

- se sensibiliser aux enjeux de la transformation numérique en lien avec tous les partenaires de l'initiative : les entreprises pourront notamment consulter les témoignages de TPE/PME ayant initié leur transformation,
- obtenir des recommandations et consulter des outils pour lancer sa transformation,
- trouver des conseillers, appelés « activateurs », près de chez elle et être mise en relation avec eux,
- identifier des événements et des formations localement,
- trouver les offres de financement adaptées à ses besoins et priorités.

À ce jour, plus de 1 000 activateurs, répartis sur tout le territoire, sont déjà mobilisés. Parce que l'enjeu est immense, le référencement de ces activateurs publics et privés continuera au fil de l'eau, pour que toutes les TPE/PME puissent bénéficier d'un accompagnement de proximité.

Toutes les entreprises sont concernées

Le portail propose également des vidéos de sensibilisation et de témoignages d'entreprises qui ont engagé avec succès leur transformation numérique.

Toutes les TPE et PME de France sont potentiellement concernées par ce dispositif innovant et fédérateur. Au service de leur compétitivité et de celle du pays, l'ambition de France Num est d'améliorer rapidement les performances numériques des entreprises pour stimuler leurs activités et la position des entreprises françaises.

Pour en savoir plus :

- Sur la plateforme France Num :
www.francenum.gouv.fr
- Sur l'espace dédié aux activateurs
<https://extranet-tn.entreprises.gouv.fr>
- Sur le lancement de l'initiative France Num :
<https://www.entreprises.gouv.fr/numerique/france-num>

▶ ESSENTIEL À RETENIR

- **Les enjeux de la transformation numérique des entreprises françaises sont très importants pour l'économie française comme pour les entreprises elles-mêmes.**
- **L'initiative France Num, co-construite avec un large panel de partenaires internes et externes, vise à accélérer rapidement et fortement cette transformation.**
- **Pour accompagner concrètement les entreprises, le Gouvernement, via la DGE, a lancé le 15 octobre l'initiative France Num. Elle inclut un milliard d'euros de prêts à des conditions favorables, en priorité destinés à des projets de moins de 25 000 euros.**



Sandrine Rol

Responsable du service formation et mentorat à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France

« La création d'un point d'entrée unique va permettre de toucher beaucoup plus d'entreprises et d'unir les forces dans un but commun. »

La CCI de région Paris Île-de-France accompagne les entreprises d'Île-de-France dans le développement de leurs projets. Ses élus portent la voix de quelque 670 000 entreprises auprès des pouvoirs publics pour renforcer leur compétitivité et celle de leurs territoires. Elle émet des recommandations pour dynamiser la croissance, assure de nombreuses prestations de formation et participe à la promotion de la région capitale.

Comment la CCI Paris Île-de-France a-t-elle participé à l'élaboration de France Num ?

Nous avons été sollicités par la DGE en tant que partenaire de longue date sur le sujet de la transition numérique des entreprises. Nous avons contribué aux différentes étapes de construction de l'initiative avec nos conseillers de la marque "Les digiteurs", qui est l'offre de la CCI Paris Île-de-France pour accompagner les entreprises dans leur transformation numérique. Nos conseillers ont également participé à un groupe de travail sur le fonctionnement de l'extranet "Espace Activateurs". J'ai aussi collaboré à un groupe de réflexion sur l'identité de l'initiative.

Quelles ont été vos motivations pour participer à cette initiative et qu'en attendez-vous ?

Nous avons apprécié la volonté de coordonner et de mutualiser des initiatives aussi bien publiques que privées, jusque là un peu dispersées, pour accélérer le mouvement. Aujourd'hui, de trop nombreuses entreprises ne prennent pas suffisamment la mesure de l'aspect incontournable de la digitalisation. La création d'un point d'entrée unique, opéré par les services de l'État, va permettre de toucher beaucoup plus d'entreprises et d'unir les forces dans un but commun. La marque France Num va donner une visibilité et une légitimité à l'ensemble des acteurs qui seront présents sur la plateforme. C'est un dispositif rassurant pour tout le monde.

En quoi la transformation numérique des entreprises est-elle si importante ?

Aujourd'hui, les clients et les consommateurs sont sur internet et sur les réseaux sociaux pour s'informer, comparer... et acheter ! Cela entraîne une profonde modification des *business*. Grâce au numérique, les clients sont en mesure de faire eux-mêmes, et entre eux, beaucoup plus de choses qu'auparavant. Mais cela permet aussi, par exemple aux commerçants, de multiplier les prestations vendues et d'être "trouvables" en ligne. En bref, la transformation numérique des entreprises est indispensable pour s'adapter aux nouvelles exigences de leurs clients.



Denis Mollat

Président
de la SARL
Mollat, société
d'exploitation de la
librairie Mollat

« Nous utilisons à la fois les outils numériques pour le fonctionnement de l'entreprise et le web pour diffuser des contenus culturels et vendre nos livres. »

La librairie Mollat a été fondée en 1896 par l'arrière-grand-père de Denis Mollat. Elle reçoit chaque jour plusieurs tonnes de livres qu'elle répartit sur ses vingt kilomètres de rayonnages, et vend deux millions d'ouvrages par an. Tout en restant une librairie physique réputée sur Bordeaux et sa région, elle a fêté ses 120 ans en 2016 en prenant un véritable virage numérique. Avec ses cent-dix salariés, dont cinquante-cinq libraires, elle a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 26 millions d'euros, dont 6 % sur internet. Et ses ventes en ligne ont connu entre 2016 et 2017 une croissance de 25 %.

Quel(s) rôle(s) les outils numériques jouent-ils dans votre activité ?

Ce sont d'abord des outils de communication. Nous avons de belles vitrines depuis le 19^e siècle et aujourd'hui, mollat.com est le reflet virtuel de la librairie physique, tant en termes de vitrine que de contenus. C'est un véritable média qui présente non seulement nos 190 000 références d'ouvrages mais aussi des blogs animés par nos libraires, des vidéos de présentation des auteurs, un webzine culturel – la station Ausone – réalisé en partenariat avec les acteurs culturels de Bordeaux, publics et associatifs... En amont, nous avons déjà informatisé toute la partie technique de l'entreprise. Puis, en 2016, nous avons tout mis sur le cloud, installé deux fibres optiques de 100 MB, et externalisé toute l'informatique et la téléphonie. Nous n'avons plus aujourd'hui aucun serveur en interne. Nous avons deux réseaux wifi, un public et un privé qui nous permet de consulter le stock et nous donne l'emplacement de chaque livre.

Comment vous y êtes-vous mis ?

Nous avons commencé en 1998 par informatiser la gestion du stock. Puis on a cherché comment recréer sur internet l'ambiance de la librairie. Cela s'est mis en place par paliers, en fonction des envies, des appétences et des compétences de nos libraires. Tout est basé sur le volontariat. Les choses se font ainsi naturellement, au fur et à mesure. Nous prenons en stage des étudiants de l'école de cinéma de Bordeaux qui nous aident à réaliser nos clips d'auteurs, avec des tournages à Bordeaux, à Paris ou ailleurs... On produit même des images pour nos partenaires, sans contrepartie financière. Personnellement, je trouve tout cela très ludique.

Avez-vous été accompagnés ?

Au début, pour nous mettre sur les réseaux sociaux, nous avons suivi une formation de base avec un spécialiste de l'École supérieure de commerce de Bordeaux. Puis les libraires se sont mis à produire des contenus. Au-delà de notre site mollat.com, nous diffusons aujourd'hui ces contenus sur divers réseaux : facebook, twitter, vimeo, youtube, pinterest, instagram... Et pour l'architecture et le développement du réseau, nous avons fait appel à un prestataire extérieur. Il faut bien entendu se faire aider, mais pas plus que nécessaire, en fonction des besoins de l'entreprise et en intégrant cela à son activité. Mon conseil : avant de se lancer, et même ensuite, il est utile et enrichissant de faire du *benchmarking* pour voir ce que font les autres.



Le projet de loi PACTE voté en première lecture à l'Assemblée nationale

L'examen du projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 9 octobre 2018. Ce projet de loi porté par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, vise à la fois à lever les obstacles qui freinent la croissance des PME françaises et à associer davantage les salariés à la vie et aux résultats de l'entreprise. Bruno Le Maire a salué le travail des députés de tous bords qui ont participé à son élaboration. Le projet de loi PACTE sera examiné en commission au Sénat à partir de janvier 2019.

<https://www.economie.gouv.fr>



Mutualisation de données pour l'Intelligence Artificielle

Un appel à manifestation d'intérêt est lancé afin de recueillir l'intérêt d'acteurs privés et publics pour un futur appel à projets de soutien à des initiatives de mutualisation de données au sein de plateformes sectorielles ou cross-sectorielles. Il vise aussi à recueillir leur avis sur les modalités de cofinancements privé-public les plus adaptées qui pourraient être mises en œuvre, ainsi que leurs propositions de modèles économiques permettant aux initiatives soutenues de générer rapidement une activité viable et pérenne. Cet appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la stratégie française en matière d'intelligence artificielle présentée le 29 mars 2018 par le président de la République. Les réponses doivent être adressées avant le 16 novembre 2018 à 18h, exclusivement sous forme électronique à l'adresse :

ami-mutualisation.dge@finances.gouv.fr

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Brexit : un plan de sensibilisation à destination des entreprises

Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, qu'il y ait un accord ou non, aura des conséquences pour les entreprises. Dans ce contexte, le ministère de l'Économie et des Finances a mis en place un plan de sensibilisation à destination des entreprises et notamment des PME et ETI. Son objectif : leur permettre d'identifier les conséquences du Brexit sur leur activité et s'y préparer, à moins de six mois de la sortie du Royaume-Uni. Un support d'information est mis à la disposition des entreprises sur le site de la DGE. Il sera présenté aux acteurs économiques en région, à partir de novembre, lors de réunions animées par les DIRECCTE, en lien avec les pôles d'action économique (PAE) des douanes et les autres services déconcentrés de l'État. La DGE met également à la disposition des entreprises une adresse mail pour toute question liée à l'impact du Brexit : brexit.entreprises@finances.gouv.fr.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Un portail dédié au développement des actifs immatériels

Le site Cap'immatériel a été lancé à Bercy le 27 septembre 2018. Cet outil pédagogique permet une meilleure compréhension du caractère stratégique des ressources immatérielles. Il fournit aux acteurs une méthodologie d'évaluation pour identifier les conditions de leur activation et de leur développement. Il est le point central d'une démarche pédagogique développée à destination des dirigeants d'entreprise, des acteurs financiers et des institutions et organismes publics ou parapublics. La démarche, pilotée conjointement par le laboratoire de recherche et d'intervention ATEMIS, la DGE et l'Observatoire de l'Immatériel (OI), a vocation à s'ouvrir à tout acteur intéressé par le développement et la gouvernance du site.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Le numérique au service du tourisme mémoriel

Sept lauréats ont été sélectionnés à la suite de l'appel à projets "Services numériques innovants destinés au tourisme de mémoire et d'histoire en France", lancé le 3 avril 2018 par la DGE et la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des Armées. 25 candidatures avaient été déposées pour cette deuxième édition d'un appel à projets national qui vise à soutenir le développement de dispositifs de médiation touristique innovants pour découvrir, visiter et promouvoir les sites de mémoire et d'histoire liés aux guerres ayant marqué la France. Les sept projets retenus sont décrits à cette adresse :

<https://www.entreprises.gouv.fr>





EuroSkills 2018 : 22 récompenses pour la France

L'équipe de France des métiers a brillé devant plus de 70000 visiteurs lors de la dernière édition du concours Euroskills qui s'est déroulé à Budapest du 26 au 28 septembre 2018. Elle s'est classée au 3^e rang européen en remportant 22 médailles parmi les 25 métiers représentés. Avec ses 3 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 6 médailles de bronze et 10 médailles d'excellence, cette équipe confirme une nouvelle fois la position de la France comme place forte des métiers et de l'apprentissage au niveau européen.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Actualisation du "paquet marques"

La DGE consultera au dernier trimestre 2018 les professionnels sur les textes de transposition du "paquet marques", réforme européenne du droit des marques qui permettra en particulier aux entreprises de déposer de nouveaux types de marques répondant aux évolutions techniques et économiques (marques animées ou sonores) et de mieux défendre leurs droits. La transposition des textes européens se fera via une ordonnance et un décret début 2019. La protection des marques est essentielle pour les entreprises, dans un contexte d'accroissement de la valeur des actifs immatériels.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Forum des instituts de recherche technologique (IRT)

Le 6^e forum des IRT s'est tenu le 11 octobre 2018 à Toulouse. L'association FIT (*French institutes of technology*), qui rassemble les IRT, a indiqué que les défis annoncés en 2017 ont été relevés, en démultipliant l'impact économique des IRT (transferts technologiques en hausse avec 411 transferts en 2018 contre 201 en 2017) et avec de plus en plus de PME et de *start-ups* impliquées dans les IRT. Les IRT contribuent fortement au renforcement de l'excellence académique française et ont renforcé leurs positions à l'international. Pour 2018-2019, les IRT se sont fixé quatre objectifs : faire de la France un leader de la recherche technologique au niveau international, en devenant des instituts de référence sur la scène mondiale ; accélérer l'ouverture au monde académique, avec notamment la création de laboratoires communs ; compter parmi les centres d'intégration et de formation de référence en matière d'intelligence artificielle ; renforcer les collaborations avec les Instituts de la transition énergétique (ITE) qui rejoindront prochainement l'association FIT.

<https://www.french-institutes-technology.fr>



Lancement du référentiel RSE en logistique

Le référentiel sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en logistique a été présenté le 28 septembre dernier devant 250 acteurs du secteur réunis à Paris. Il vise deux objectifs principaux : accompagner les entreprises de la filière logistique dans une démarche de responsabilité sociétale, et particulièrement les TPE, PME et ETI ; faciliter les échanges entre donneurs d'ordres et prestataires de services logistiques, notamment lors des appels d'offres. Le référentiel RSE en logistique est aligné sur la norme de qualité relative à la responsabilité sociétale des organisations ISO 26000, qu'il décline et adapte à la spécificité des activités logistiques.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>



2018-2019 : l'année de la chimie

Le ministère de l'Éducation nationale, en association avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a désigné l'année scolaire 2018-2019 "Année de la Chimie", de l'école à l'université. Des manifestations sont organisées dans ce cadre dans toute la France, du 3 septembre 2018 au 6 juillet 2019, afin de promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle auprès de tous les âges. De l'école maternelle au doctorat, tous les enseignants, professeurs, élèves et étudiants sont invités à prendre part à cette initiative.

<http://www.anneedelachimie.fr/>



Pays du Haut-Béarn : promotion de l'entrepreneuriat en zone rurale

La communauté de communes du Haut-Béarn (CCHB), qui regroupe 48 communes des Pyrénées-Atlantiques, développe un programme de promotion de l'entrepreneuriat sur son territoire. Sa stratégie s'appuie sur trois axes principaux : l'aide aux jeunes créateurs d'entreprises, l'accompagnement des entreprises existantes et le développement (accueil de nouvelles entreprises, nouvelles filières...). La CCHB gère les parcs d'activités, l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, en partenariat avec la région, le département, le pays, les chambres consulaires... Elle soutient par ailleurs plusieurs organismes publics ou associatifs qui interviennent dans les secteurs de l'emploi ou l'aide à la création d'entreprise.

<https://www.hautbearn.fr>

OCTOBRE 2018



26 au 30 octobre 2018

Paris Games Week

Ce salon est le deuxième événement le plus important sur le secteur du jeu vidéo en Europe (304 000 visiteurs en 2017). Il permet de découvrir les jeux des constructeurs de consoles et des principaux éditeurs internationaux, dont le n°1 français Ubisoft. Il comporte aussi un espace dédié aux écoles françaises du jeu vidéo, un espace famille dédié aux juniors (3-12 ans), ainsi qu'un hall consacré à l'e-Sport et accueillant deux compétitions internationales. La DGE et le CNC partageront un stand pour présenter leur action conjointe en faveur du secteur et répondre aux questions des entreprises.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Porte de Versailles

NOVEMBRE 2018



6 novembre 2018

Blue Ocean Awards

La 5^e édition des Blue Ocean Awards, sous le haut patronage du ministre de l'Économie et des Finances, récompensera les entreprises françaises ayant créé de nouveaux marchés en promouvant des offres de produits ou services radicalement nouvelles, par la mise en œuvre d'une stratégie "Océan Bleu", dite aussi d'"innovation par la valeur". Les Blue Ocean Awards sont co-organisés par l'école HEC Paris, la DGE et AXESSIO (groupe ETM), en partenariat avec le magazine Forbes. Cette 5^e édition sera marquée par des témoignages d'entreprises (Nintendo, SEB) et de collectivités (Aix-Marseille, Paris) qui ont décidé de conduire une démarche d'innovation par la valeur.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Centre Pierre Mendès France



6 novembre 2018

40 ans de l'Institut Fredrik R. Bull et réflexion autour du futur du numérique

Depuis 40 ans, le *think-tank* Institut Fredrik R. Bull mène des études et des réflexions sur les rapports entre nouvelles technologies et société. Cet anniversaire est l'occasion d'une journée exceptionnelle de réflexion et de prospective sur le futur du numérique. Elle réunira quelques grands noms de l'informatique française et une trentaine d'intervenants autour d'exposés et de tables rondes sur diverses thématiques : apports des sciences humaines au numérique, intelligence artificielle, transformation numérique des entreprises, place de la France et de l'Europe dans la révolution numérique...

<https://www.linkedin.com>

Paris, Espace Pan Piper



7 novembre 2018

Forum de la mode

Le ministère de la Culture, le ministère de l'Économie et des Finances et le Comité stratégique de filière Mode et Luxe, organisent la troisième session du forum de la mode, dont la thématique porte sur les "Territoires de mode".

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Centre Pierre Mendès France





16 novembre 2018

Convention SATT

La 3^e édition de la Convention nationale des sociétés d'accélération du transfert de technologie (SATT) rassemblera plus de 400 acteurs clé du monde de l'innovation. Les 14 SATT ont, depuis leur création en 2012, détecté plus de 10000 projets innovants, déposé près de 2500 brevets, signé 757 licences et contribué à la création de plus de 300 *start-ups*. Cette convention sera l'occasion pour les SATT d'exposer leurs résultats et de souligner à quel point elles sont devenues créatrices de valeur, principalement dans les secteurs relevant de la *Deep Tech*. La communauté de *start-ups* issues des SATT – fruit le plus accompli de leur travail de valorisation – sera particulièrement mise à l'honneur.

<https://www.satt.fr>

Paris, Centquatre



Du 19 au 25 novembre 2018

Semaine de l'innovation publique

Cette manifestation est organisée par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP). Elle vise à mettre en lumière le mouvement de fond, fait d'initiatives concrètes, que représente l'innovation en tant que vecteur de réussite de la transformation de l'administration française dans le cadre de la réforme de l'État. Elle doit permettre la rencontre entre les citoyens, les services de l'État et les collectivités territoriales afin de démontrer que l'administration devient plus réactive, plus proche et plus agile, au service de la communauté nationale.

<http://www.modernisation.gouv.fr>

Partout en France



Du 21 novembre au 4 décembre 2018

Quinzaine de la Transmission-Reprise (édition 2018)

Comme les deux précédentes, cette 3^e édition vise à sensibiliser les entrepreneurs, potentiels cédants ou repreneurs, aux enjeux et opportunités de la transmission et reprise d'entreprises existantes. Plus d'une vingtaine d'acteurs de référence de la transmission d'entreprises sont mobilisés avec la DGE pour organiser ou participer à des événements dans toute la France, répertoriés dans l'agenda des manifestations sur le site de l'agence France Entrepreneur.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Partout en France



22 novembre 2018

Colloque Sport et innovation(s)

En marge du poids grandissant du sport dans l'économie, se développe tout un écosystème autour de technologies innovantes que le sport permet de valoriser ou qui redessinent les pratiques sportives, qu'elles soient de haut niveau ou s'adressent au plus grand nombre. Les acteurs de l'innovation et de l'économie du sport se retrouveront à Bercy pour ce 2^e colloque de l'Observatoire de l'économie du sport, qui abordera l'innovation dans tous ses aspects : innovation technologique, innovation de service et innovation de pratique.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Centre Pierre Mendès France



Du 22 au 25 novembre 2018

L'Usine extraordinaire accueille la plénière du CNI

Organisée à l'initiative de la Fédération des Industries mécaniques (FIM) et portée par la Fondation Usine Extraordinaire, abritée par FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), l'Usine extraordinaire permet de lever le voile sur les industries qui innovent et produisent en France, de montrer l'excellence du *made in France* et de susciter des vocations chez les jeunes en « ré-enchantant l'usine ». La plénière du Conseil national de l'Industrie, présidée par le Premier ministre, aura lieu dans la nef du Grand Palais le 22 novembre et réunira les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques.

<https://www.usineextraordinaire.com/>

Paris, Grand Palais



27 et 28 novembre 2018

Salon des services à la personne 2018

Plus de 20000 visiteurs sont attendus au 12^e salon des SAP, unique rendez-vous national annuel de tous les acteurs du secteur. La DGE sera présente sur un stand destiné à accueillir tous les publics. Elle y proposera des micro-conférences techniques et, le 27, en concertation avec les fédérations professionnelles signataires du contrat de filière, une grande table ronde : "Le consommateur, partie prenante des SAP ?".

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Porte de Versailles



28 novembre 2018

Les 2^e États Généraux de l'Événement

L'Union française des métiers de l'événement (Unimev), organise la deuxième édition des États Généraux de l'Événement. La DGE est partenaire de ce colloque centré sur le rôle de l'événement dans la société, en tant que levier de dynamisation des flux d'affaires en France et à l'export, de rayonnement et d'attractivité, de valorisation des atouts et savoir-faire à l'international, d'animation de communautés, de création de liens...

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Porte de Versailles



Du 29 au 30 novembre 2018

6^e édition des États Généraux de la Transformation Numérique des filières industrielles

L'AFNET organise, avec le concours de la DGE, une journée et demie permettant de découvrir un panorama des projets engagés dans 6 filières industrielles majeures : aéronautique, automobile, construction, ferroviaire, industries de la mer, nucléaire. S'y ajoutent des présentations sur 3 grands sujets qui font l'actualité numérique de nos industries : "Vers une BlockChain industrielle?", "Industrie 4.0", "Big Data & Manufacturing", et un appel pour des actions coordonnées fortes des filières industrielles européennes sur "Standards PLM et Industrie 4.0".

<http://boost-industrie.afnet.fr/>

Paris, Medef





Rapport annuel des CRP

Positionnés auprès des préfets de région, les Commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises (CRP) sont, au niveau local, les points d'entrée pour les entreprises en difficulté. Ce dispositif a fait la preuve de son efficacité avec plus de 3 900 entreprises accompagnées, représentant l'équivalent de 270 000 emplois. La lecture des histoires et témoignages qui illustrent ce rapport permet de découvrir la diversité d'actions des CRP et la valeur ajoutée de leur engagement auprès des dirigeants d'entreprises et de leurs salariés.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



La montée en compétences technologiques des PME : le cas des entreprises industrielles

Rapport de l'académie des technologies sur les enjeux actuels des besoins de compétences. Elle appelle à une mobilisation générale et immédiate pour faire monter en puissance les compétences technologiques des PME industrielles.

<https://www.academie-technologies.fr>



Tempête sur les représentations du travail

La Fabrique de l'industrie souhaite réconcilier les Français avec la technique et l'industrie. Cela suppose selon elle de comprendre ce qui les en a éloignés. Cette note montre que la crise du travail est aussi une crise des représentations. Quels événements historiques, politiques, intellectuels, ont-ils agrégé aux mots "manuel", "culture" ou encore "orientation" (entre autres) leurs connotations actuelles ? Laurence Decréau, auteure de cette note, analyse les racines de nos représentations du travail et de l'éducation. Elle traite à l'aide de ce prisme original les thématiques du chômage, des difficultés de recrutement dans l'industrie, du déficit d'image des filières industrielles au lycée professionnel...

<https://www.la-fabrique.fr>



L'avenir de la voiture électrique se joue-t-il en Chine ?

Cette note d'analyse diffusée en ligne par France Stratégie montre comment, en dix ans, la Chine a réussi à créer un écosystème d'acteurs nationaux couvrant l'ensemble de la chaîne de fabrication et d'utilisation des véhicules électriques et pourrait en devenir le leader mondial. Au regard des volumes de vente et du potentiel du marché, cette perspective pourrait bien accélérer la conversion du reste du monde à la mobilité électrique.

<http://www.strategie.gouv.fr>



L'économie de l'or

"Les Annales des mines" de novembre consacrent un numéro à l'or sous ses différents aspects : ressource naturelle rare, impact sur les économies des pays producteurs, usages industriels et artistiques, aspects monétaires et bancaires. Un parcours original sur des questions qui sont d'ordinaire abordées sous un seul angle.

www.annales.org



Quels impacts de l'intelligence artificielle sur l'avenir du travail ?

Cet article de l'économiste Salima Benhamou a été publié en 2018 dans la revue de l'Association nationale des DRH et relayé dans la rubrique Points de vue de France Stratégie. Il évoque les impacts possibles de l'IA sur l'organisation du travail, les emplois et les qualifications en s'intéressant particulièrement à trois secteurs clés : les transports – avec le développement du véhicule autonome –, le domaine bancaire et la santé. Il permet d'objectiver ce dont est (ou sera) capable l'IA et propose des éléments d'anticipation sur la manière d'intégrer les transformations qu'elle peut générer.

<http://www.strategie.gouv.fr>



Tableau de bord de l'emploi salarié - 2^e trimestre 2018

L'emploi total a de nouveau ralenti en France au deuxième trimestre 2018. Cette décélération résulte principalement de celle de l'emploi direct. Sur un an (par rapport au deuxième trimestre 2017), l'emploi salarié total a progressé de 204 000 salariés. La baisse de l'emploi total dans l'industrie s'est amplifiée au deuxième trimestre 2018, contrairement au secteur de la construction où l'emploi total a fortement augmenté. Durant la même période, la hausse de l'emploi a faibli dans le secteur tertiaire marchand, et l'emploi direct du secteur tertiaire non marchand a baissé. Cette baisse est due au recul de l'emploi dans la fonction publique et, dans une moindre mesure, au recul de l'emploi privé.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Tableau de bord mensuel de l'activité industrielle - Résultats de juillet 2018

La hausse de la production manufacturière s'est poursuivie en juillet 2018 (+ 0,5 % après + 0,7 %). La production de cokéfaction et raffinage, bien que restant en hausse, a fortement ralenti. À l'inverse, la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines a rebondi, et la fabrication de matériels de transport s'est accélérée. La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac a de nouveau fléchi et la fabrication d'autres produits industriels a reculé. Sur l'ensemble des marchés (intérieur et export), les prix de production des produits manufacturés sont restés stables en juillet 2018. Le solde manufacturier s'est nettement amélioré (+ 1 904 millions d'euros par rapport au mois précédent), après avoir déjà progressé en juin. Cette amélioration résulte de l'effet combiné d'une croissance des exportations et d'un net fléchissement des importations.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Tableau de bord mensuel des services marchands - Septembre 2018

La production des services marchands non financiers a légèrement augmenté en juin 2018. Les transports et entreposage ont nettement rebondi, et de nombreuses activités de services sont reparties à la hausse. Les activités immobilières ont toutefois fortement chuté tandis que les arts, spectacles et activités récréatives ont diminué plus modérément. Au 2^e trimestre 2018, les prix de production des services vendus sur l'ensemble des marchés ont augmenté après s'être stabilisés durant deux trimestres. Pour les services marchands non financiers, le chiffre d'affaires a ralenti en Espagne et au Royaume-Uni mais a rebondi en France.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

